

Liste présentée par le **S.I.A.E.S.***(Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire)*soutenue par le **S.I.E.S.** (*Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré*)affiliés à la **CAT** (Confédération Autonome du Travail)**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,  
et non devenir des animateurs socio-culturels...**

Un signe de confiance  
et de reconnaissance  
qui ne peut pas tromper :

le **S.I.A.E.S.** est le  
**DEUXIEME SYNDICAT**

**TOUS CORPS  
CONFONDUS**  
(Agrégés, Certifiés,  
Professeurs d'EPS, PLP,  
CPE, PEGC, CoPsy)  
suite aux dernières  
élections professionnelles  
de Décembre 2008 dans  
l'académie d'Aix Marseille.

**Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui veut :**

- Rompre avec le conformisme pédagogique et la pensée unique.
  - *Parler vrai, en bannissant langue de bois et préjugés idéologiques.*
- Dénoncer les dérives des pseudo pédagogues de l'Education et les réformes qu'ils inspirent au détriment des savoirs disciplinaires.
  - *Réaffirmer la primauté du savoir et de la transmission des connaissances par des spécialistes formés par l'Université.*
- Dénoncer le mythe égalitariste des classes hétérogènes.
  - *Proposer aux élèves des cursus différenciés avec des effectifs par classe modulés.*
- Dénoncer le laxisme et la démagogie.
  - *Restaurer la vraie démocratie, une nécessaire discipline, le sens de l'effort et l'élitisme républicain.*

Le **S.I.A.E.S. / SIES** veut, en dénonçant l'avalanche de réformes dévalorisantes et nous promettant toutes la solution à l'échec scolaire :

- Redonner à l'enseignement la qualité que la massification lui a fait perdre,
- Séparer clairement l'enseignement des activités péri-éducatives,
- Remettre l'École sur les rails de sa finalité :
  - la transmission du savoir qui est l'INSTRUCTION
  - l'apprentissage de la citoyenneté qui est l'EDUCATION
- La réinstitutionnaliser dans son autorité et son indépendance, dans le cadre du service public, ce qui est la vraie LAICITE.

**Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui combat :**

- La dévalorisation financière et morale qui touche tous les personnels (perte de pouvoir d'achat, recul de l'âge de la retraite et amputation de son montant...).
- La redéfinition et la mise en cause de nos services et de nos statuts.
- Les remplacements de courte durée imposés par les chefs d'établissement.
- L'attribution d'heures supplémentaires au détriment de postes ou conduisant à multiplier les services partagés.
- La détérioration de nos conditions de travail et de vie, conséquente à des réformes empilées et à la montée des incivilités.
- La sujétion croissante aux chefs d'établissement et aux pressions des parents
- La flexibilité en marche des emplois, avec la multiplication des services partagés, pour les titulaires en poste fixe et les TZR.
- La précarisation des personnels qui en découle et le recours de plus en plus fréquent à des contractuels et des vacataires.

**Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui demande :**

- *Le respect de la dignité des personnels.*
- *Une réelle revalorisation indiciaire pour tous et le réexamen des conditions d'accès à la retraite.*
- *Le respect des statuts, droits et devoirs de chacun.*
- *Des remplacements de courte durée effectués sur la seule base du volontariat.*
- *Des heures supplémentaires limitées, et non utilisées pour supprimer des postes ou créer des services partagés.*
- *De mettre un terme à l'inflation de réunions.*
- *Le respect de la liberté pédagogique et un travail en équipe librement consenti.*
- *La suppression du passage automatique en classe supérieure et le respect des conseils de professeurs décidant en collégialité.*
- *La limitation des services partagés.*
- *La révision, pour les améliorer, des conditions d'exercice et des indemnités des TZR.*
- *La création de postes pourvus par concours statutaires.*

Le 18 Novembre 2009  
pour faire entendre  
votre voix,  
dans le cadre d'un  
syndicalisme  
indépendant,  
**VOTEZ**  
pour le  
**S.I.A.E.S.**

## ELECTION au CONSEIL D'ECOLE DE L'IUFM D'AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Les publications, les envois postaux, le travail de secrétariat, les permanences téléphoniques, la gestion ... sont réalisés par des professeurs après leurs journées de travail. Pas de publications en couleur sur du luxueux et peu écologique papier glacé, le S.I.A.E.S. imprime en noir et blanc sur du papier ordinaire. Les frais de fonctionnement engagés correspondent aux besoins réels du S.I.A.E.S. pour vous servir et défendre notre conception de l'enseignement.

Ainsi, les cotisations réduites que nous vous proposons, qui incluent la cotisation au SIES (syndicat national) et à la Confédération Autonome du Travail (CAT), sont rendues possibles par la suppression de tous les frais superflus et l'abnégation de nos responsables syndicaux et militant(e)s.

Le S.I.A.E.S. / SIES ne perçoit aucune subvention.

L'IUFM, pour de nombreux stagiaires c'est :

- Une formation lourde qui ne répond pas toujours aux attentes et préoccupations des usagers (notamment les FIT) ;
- Infantilisation ; Pressions ;
- Un formatage idéologique ;
- Des pratiques pédagogiques imposées ...

**Consultez notre profession de foi pour le CPVE pour prendre connaissance des revendications détaillées du SIAES pour l'IUFM et la formation des enseignants.**

Conscient des difficultés financières auxquelles sont confronté(e)s les stagiaires (très faible rémunération au vu du niveau d'étude, difficulté à se loger décentement, frais de déménagement non pris en charge, achat éventuel d'un véhicule et de matériel informatique, frais de déplacement durant l'année etc.), le S.I.A.E.S. a fixé la **COTISATION ANNUELLE À 35 EUROS** pour cette catégorie de personnel (dont 66 % sont déductibles des impôts). La cotisation court sur 365 jours.

**PRINCIPE DE SOLIDARITE ENTRE TITULAIRES ET STAGIAIRES**

Ainsi les frais occasionnés par le suivi des adhérents stagiaires sont-ils partiellement pris en charge par les cotisations des titulaires. Les cotisations des titulaires vont de 72 € à 112 € dont 66 % sont déductibles des impôts.

**Le SIAES vous informe :**

Le SIAES a informé les PCL2 de leur affectation en établissement de stage en responsabilité (courrier et permanence téléphonique).

Les PCL2 ont été destinataires des publications du SIAES depuis le début de l'année scolaire.

Peut-être avez-vous déjà eu recours au SIAES et avez-vous constaté la disponibilité de nos élus et responsables ?

Si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter !

**MUTATIONS INTER ACADEMIQUES**

L'équipe du SIAES se mobilise pour vous accompagner tout au long de la procédure de saisie des vœux.

- Parution du *Supplément au « Courrier du S.I.A.E.S. n° 43 » SPÉCIAL « MUTATIONS INTER ACADEMIQUES »* ;
- Barres des années antérieures disponibles sur notre site [www.siaes.com](http://www.siaes.com) ;
- Réunions d'information et permanences sur les différents sites IUFM ainsi que dans différents établissements ;
- Entretiens individuels et suivi personnalisé avec un interlocuteur unique et compétent pour élaborer avec vous une stratégie de vœux adaptée à vos attentes, votre situation et votre barème ;
- Permanences téléphoniques et suivi par mail pour les collègues qui ne pourraient pas se rendre à nos réunions ;
- Vérification des vœux et barèmes en groupe de travail et commissions rectorales dans lesquelles siègent les commissaires paritaires du SIAES.

A l'INTER, comme à l'INTRA plus tard dans l'année, quelle que soit votre académie, le S.I.A.E.S. / SIES vous informe et vous conseille. N'hésitez pas à nous contacter.

**CALENDRIER DES REUNIONS MUTATIONS INTER DU SIAES / SIES**

IUFM Marseille Canebière	Permanences les Mardi, Mercredi et Jeudi	Dates et salles voir <a href="http://www.siaes.com">www.siaes.com</a>
IUFM Aix en Provence	Permanences les Mardi, Mercredi et Jeudi	Dates et salles voir <a href="http://www.siaes.com">www.siaes.com</a>
Lycée Saint Charles Marseille (parking assuré)	Permanences les mercredi (13h30 - 17h00)	Dates et salle voir <a href="http://www.siaes.com">www.siaes.com</a>
Autres lieux et dates : consultez <a href="http://www.siaes.com">www.siaes.com</a> Barres des années précédentes sur <a href="http://www.siaes.com">www.siaes.com</a>		

Si vous partagez cette conception du syndicalisme, ces idées et ces valeurs, et si vous voulez les voir défendues, le **18 Novembre 2009**,

**VOTEZ et FAITES VOTER pour le S.I.A.E.S. en confiance.**

**FAITES** ainsi **ENTENDRE VOTRE VOIX** par la force et la représentativité que vous lui accorderez.

Nous vous en remercions par avance.

**Mutation Inter et Intra Académique**

**Contestation de note administrative      Conflit avec votre hiérarchie ou des parents d'élève**  
**Agression, vandalisme sur votre véhicule      Toute question relative au métier ou à la carrière**  
**Les commissaires paritaires et responsables du SIAES sont à votre disposition.**

**Lisez le « Courrier du SIAES » et nos autres publications sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com)**

**Pour nous contacter toute l'année 7 jours sur 7 (y compris pendant les vacances) :**

- S.I.A.E.S. Jacques Mille ☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 42 18 55 ☎ 06 76 58 63 47 ✉ [jacques.mille2@wanadoo.fr](mailto:jacques.mille2@wanadoo.fr)

- Responsable IUFM et commissaire paritaire : Jean-Baptiste Verneuil ☎ 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28 ✉ [jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr)